

## Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 28 janvier 2006 à Charleroi

La séance est ouverte à 14h05 sous la présidence de M. Claude BIKADY, président. Sont également présents MM. Jean-Christophe THIRY, Philippe LOMBART, Jean-Marie PIRON, Daniel HALLEUX, Damien ANDRE, André BREDA, Pierre VAN de VELDE, Didier DEWINTER et Fabrice GROBELNY.

Assistent à la réunion les présidents de Ligue suivants : Melle Laetitia HEUVELMANS (Namur/Luxembourg) ainsi que MM. Raymond van MELSEN (Bruxelles-Capitale) et Philippe MAJEWSKI (Hainaut).

1. Le **procès-verbal** de la réunion du Conseil de la F.E.F.B. tenue à Woluwé le 10 décembre 2005 est approuvé, sous réserve d'y apporter les modifications suivantes :

- page 1 : dans l'intitulé, lire « 10 décembre » au lieu de « 12 décembre » ;
- page 2 : au point 4, 1<sup>er</sup> tiret, 2<sup>ème</sup> ligne, insérer le mot « est » entre « qui » et « de 53 € » ;
- page 3 : au point 5, dernier tiret, ajouter les mots « et championnat de parties rapides » dans la seconde parenthèse après « également » ;
- page 4 : au point 8, 2<sup>ème</sup> ligne, lire « de la future édition 2006 » au lieu de « de l'édition 2006 » ;
- page 4 : au point 8, 1<sup>er</sup> tiret, insérer les mots « des règles » entre « les commentaires » et « du jeu » ;
- page 4 : au point 8, 1<sup>er</sup> tiret, 1<sup>ère</sup> ligne : lire « examinés » au lieu de « examinées » ;
- page 5 : au point 12, avant-dernier tiret, lire « 2006 » au lieu de « 2005 » ;
- page 5 : au point 12, dernier tiret, remplacer à deux reprises « 2005 » par « 2006 ».

Le Secrétaire est chargé d'adresser un courrier aux arbitres actifs de la F.E.F.B., leur demandant s'ils souhaitent recevoir le *Vade Mecum*. Une réponse est attendue pour l'AG au plus tard. Seuls les arbitres ayant manifesté leur intérêt le recevront.

### 2. **Nouvelles de la F.R.B.E.**

- Conseil d'administration : force est de reconnaître que l'équipe est loin d'être au complet et qu'en outre, le besoin d'une locomotive se fait sentir cruellement ;
- Compétences : l'ampleur de la tâche du « responsable international » est en suspens pour le moment ; elle reste à déterminer de manière précise ;
- Recours : selon MM. BIKADY et THIRY, il y a actuellement deux recours pendants devant le Comité Sportif : "Fleurus" et "Luc WINANTS" ;
- Interclubs nationaux : il serait souhaitable de traiter les réclamations avant la ronde suivante mais est-ce réaliste ? Une autre idée serait de rendre suspensifs les recours contre les décisions par lesquelles le Directeur des tournois décrète qu'une équipe est forfait général.

### 3. Assemblée générale 2006 de la F.E.F.B.

- Le Président demande que chacun lui fasse parvenir son rapport d'activités pour le 15 février 2006 au plus tard ;
- Le courrier de convocation qui sera adressé aux cercles par le Secrétaire comportera, en annexe, les comptes et budgets, le procès-verbal de l'A.G. précédente et les modifications aux règlements F.E.F.B., ainsi que l'annonce des Interclubs F.E.F.B. 2006 et du Championnat Individuel seniors de la F.E.F.B. 2006 ;
- MM. PIRON et GROBELNY sont sortants et rééligibles ; M. LOMBART est démissionnaire. Il est brièvement donné un aperçu des candidats possibles à un poste d'administrateur ;
- Le projet de modifications des règlements (d'ordre intérieur et des tournois) de M. PIRON a été préalablement complété et amendé par M. THIRY ; le Conseil adopte le projet à l'unanimité, après y avoir apporté d'ultimes modifications. Le projet est annexé au présent procès-verbal et en fait partie intégrante ;
- Pour le problème lié à l'admission, dans le groupe Elite des Individuels F.E.F.B., d'un joueur qui sait qu'il manquera une ronde, aucune disposition particulière n'est prévue ; simplement, il est recommandé au Directeur des tournois d'être attentif à la chose et de ne pas l'accepter.

### 4. Trésorerie

- Comptes de fin d'année 2005 : il convient de les clôturer dans la quinzaine, sur base des dernières notes de frais ;
- Avant-projets de budget 2006 et 2007 : d'ultimes amendements sont apportés aux postes suivants : « *Frais de déplacement* » (création d'une sous-rubrique « *Arbitrage* »), « *Supports de formation* », « *Accompagnement Championnat de Belgique* » et « *Championnat individuel F.E.F.B.* » de la rubrique « Juniors » ainsi que « *Arbitrage des compétitions* » et, pour 2006, « *Vade Mecum* » ; en outre, l'intitulé « *Cours d'arbitrage* » (sous-rubrique du poste « *Education* ») est remplacé par « *Arbitrage* ».

### 5. Rapport du Directeur des tournois

- Interclubs F.E.F.B. 2005 : M. PIRON fait parvenir au Trésorier la compensation des frais de déplacement ;
- Salle de Seraing : sa conformité au regard des compétitions qui devraient y être organisées en 2006 doit encore être vérifiée ;
- Calendrier : le Président souhaite que des dates soient fixées pour 2007 et communiquées à la prochaine A.G.

### 6. Rapport du Directeur de la jeunesse.

- Championnats Individuels F.E.F.B. 2006 : se dérouleront du 3 au 5 mars au C.R.E. Charleroi ;
- Championnats de Belgique 2006 : M. ANDRE donne un aperçu des participants F.E.F.B. auxdits Championnats ; le Président est d'accord sur ce qui doit être apporté en terme d'encadrement ; il convient également de cibler les meilleurs jeunes et soigner leur préparation ; toutefois, une participation massive à charge de la F.E.F.B. n'est pas envisageable ; les ligues et les clubs doivent assumer leurs responsabilités eux aussi ;
- Circuit J.E.F. 2006 : l'on dispose d'une date ferme avec Leuze et Fleurus est candidat également mais pour le reste, on assiste à une royale désaffection ; une réflexion s'ouvre au sein du Conseil sur la politique jeunesse adéquate à mener. Le Président propose de privilégier l'utilisation des structures en place (les académies) ;
- Inter-écoles 2006 : on cherche toujours un organisateur pour la finale F.E.F.B. du 23 avril 2006 ; voir avec Maredsous.

## **7. Rapport du Responsable à l'immatriculation et au classement.**

- Au 24 janvier 2006, la F.E.F.B. compte 1501 affiliés, dont 332 juniors et 1164 seniors ;
- M. HALLEUX observe que le design du site a été remanié et le contenu mis à jour sous l'adresse [www.fefb.be](http://www.fefb.be) ; cela a toutefois eu pas mal d'inconvénients, qu'il conviendrait d'éviter à l'avenir ; M. BIKADY insiste pour qu'une solution soit trouvée en ce qui concerne le paiement, qui s'effectue toujours via sa carte de crédit à l'heure actuelle ;
- M. HALLEUX a élaboré un nouveau logo F.E.F.B. que le Conseil adopte à l'unanimité ;
- Lors du traitement Elo FIDE, un problème est apparu pour les joueurs étrangers qui n'étaient pas cotés FIDE mais le devenaient ; afin de régler ce problème à l'avenir, il conviendrait que les clubs et fédérations transmettent impérativement et systématiquement à M. HALLEUX la nationalité du joueur concerné lors de toute affiliation, modification ou mise à jour ;
- M. BIKADY soulève une dernière difficulté : les réaffiliations étaient à rentrer pour le 20 décembre mais seuls 70% des clubs ont respecté le timing ; en conséquence, des joueurs (qui ont été prêtés) se retrouvent sans cercle puisque le nouveau cercle ne les a pas réaffiliés ; il conviendrait que les cercles puissent s'assurer que les joueurs sont bien affiliés (notamment pour les rondes d'interclubs du mois de janvier) ; pour cela, il s'impose d'être très strict sur le timing et de publier la liste des joueurs en 0-0-0 ; le nouveau club peut alors affilier et si un cercle ne réaffilie pas dans les délais requis, l'on procédera à une affiliation d'office de tous les joueurs en bloc à ce cercle !

## **8. Rapport du Responsable du *Vade Mecum*.**

- M. BREDA rassure tout le monde ; il s'occupe toujours de l'impression du *Vade Mecum* ;
- Il faudra au moins attendre que les modifications à nos règlements soient entérinées par l'A.G. avant de lancer l'impression de la nouvelle édition ;
- Concernant l'exemplaire aux arbitres, cfr. *supra*, point 1.

## **9. *Pion f.***

- M. MONTAGNE sort une version électronique pour que tout le monde se rende compte des choses ;
- Version papier ou version électronique sous PDF téléchargeable : l'alternative sera offerte à l'Assemblée générale.

## **10. Arbitrage.**

- Le Conseil est informé des lauréats et ajournés ;
- Il faut reprendre contact avec M. GOSSEYE pour savoir ce qu'il en est de l'oral ;
- Le Secrétaire fait part de la demande à passer l'oral d'un candidat qui n'a pu se présenter à l'examen écrit ; tout dépend de la portée que M. GOSSEYE donne à l'oral : s'il s'agit d'un nouvel examen, c'est possible ; si c'est seulement un repêchage sur base des lacunes constatées, ce n'est pas possible.

## **11. Divers.**

- Une plainte a été déposée par le Cercle de Liège contre M. TERFVE, vice-président et trésorier de la Ligue de Liège, pour abus d'autorité lors du Championnat Individuel de la Ligue de Liège dont le C.R.E.L.E.L. était l'organisateur. Le CRELEL demande que la F.E.F.B. rappelle ses compétences à M. TERFVE. Après examen de la plainte et sur base des rapports oraux de MM. THIRY et BIKADY, le Conseil décide d'adresser un courrier à M. TERFVE en lui imposant de réattribuer les 3èmes prix des catégories 1 et 3 du tournoi (ce qui implique le paiement de MM. Kévin NOIROUX et Karim MOURTADA) au motif que le système de départage retenu (performance) est inadéquat et n'est pas

- prévu par le règlement F.I.D.E. pour ce type de tournoi.
- M. THIRY a examiné le contrat d'assurance R.C. qui couvre la F.E.F.B. et ses conclusions sont sans appel : l'assurance actuelle est insuffisante ; MM. THIRY et BIKADY se chargent de recueillir les offres d'assurance R.C. pour l'A.S.B.L. F.E.F.B., d'assurance R.C. pour les administrateurs de l'A.S.B.L. et d'assurance accident pour les volontaires de l'A.S.B.L.
  - M. MAJEWSKI demande s'il est possible à la Ligue du Hainaut de se mettre en A.S.B.L. ; la réponse du Conseil est négative.
  - La situation du Cercle de Fleurus est toujours en stand-by.
  - Sur demande du Secrétaire et partant du constat que certains clubs sont vieillissants et ne se tournent pas suffisamment vers les jeunes, M. BIKADY estime qu'il faut encourager les clubs à stimuler l'intérêt des jeunes pour la direction et les postes de comités et qu'il s'impose, dans cette optique, de mettre sur pied une nouvelle séance de formation des dirigeants de cercle, en concertation avec la Ligue de Bruxelles-Capitale.

La séance est levée vers 18h55.

Fabrice GROBELNY  
secrétaire